

PsychoSolution

Entente de Service

Dossier de : Supervision ____ Consultation ____

Nom du Client : _____ Prénom : _____
(Si milieu ou groupe, indiquer le nom du répondant.)

Motifs ayant amené une consultation/supervision : _____

Objectifs à poursuivre : _____

Résultats souhaités : _____

Fréquence des rencontres : _____

Lieux : (Avant la pandémie) 644 Boulevard Curée-Poirier Ouest, Suite 201, Longueuil, Qc. J4J 2H9 :
Présentement (3135 rue Gélineau, Saint-Hubert, Qc., J3Y 4K8)

Si ailleurs : _____

Honoraires : 100\$/heure tx incluses ; 25\$/ par 15 min. de déplacement.

Orientation théorique : Approche cognitivo-comportemental ; Développementale; Entretien
Motivationnel .

Cochez si cela s'applique : demande d'un tiers ____ ; bilan requis ____ ; rapport requis ____ ;
synthèse ____ : fiche de présence ____ ; fiche de divulgation d'information confidentiel
____ ; dérogation scolaire ____ ;

À compléter : évaluation de la problématique ____

Modalités : Veuillez noter que **la confidentialité** ainsi que **le professionnalisme** sont assurés par cette entente de service. Le consultant est régi par le *Code de l'Ordre des Psychoéducateurs du Québec (OPQ)*. De plus, étant liée (es) par le secret professionnel, aucune information ne peut être divulguée sans votre autorisation. **Exceptionnellement**, si le conseiller dépiste d'une façon évidente que votre vie ou celle de quelqu'un de votre entourage est en danger, alors le conseiller doit signaler la situation à des autorités (parent, médecin, police, D.P.J., etc.). Tout professionnel qui, par la nature même de sa profession, prodigue des soins ou toute autre forme d'assistance à des enfants et qui, dans l'exercice de sa profession, a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est ou peut être considéré comme compromis au sens de l'article 38 ou au sens de l'article 38.1, est tenu de signaler sans délai la situation au directeur.

Marc Gosselin, Psychoéducateur, no permis : #18050-04

PsychoSolution

Entente de Service

S'il vous est impossible de venir au rendez-vous, il est de **votre responsabilité** d'en aviser le consultant **à l'extérieure du vingt-quatre (24) heures de la date et heure du rendez-vous**. Le rendez-vous sera alors reporté au moment opportun. Un rendez-vous manqué ou annulé sans un préavis à l'intérieur du vingt-quatre (24) heures de l'heure et date de la rencontre sera considéré comme une entrevue dans votre dossier et des frais de 100\$ vous seront exigés.

Vérifiez auprès de votre assurance collective, car plusieurs régimes couvrent entièrement ou en partie les consultations auprès d'un psychoéducateur.

J'ai obtenu toutes les explications nécessaires, les réponses à mes questions et accepte les conditions de l'entente. Je sais que mon consentement peut être retiré à tout moment, si je le désire. _____

Signature du client ou de son répondant légal

Date _____

Note : (Toute intervention auprès d'un mineur de moins de 14 ans exige le consentement écrite des deux parents, dans la mesure où les parents sont séparés ou divorcés).

Je, soussigné (e), a été informé (e) des procédures et modalités de l'entente de service offerte. J'accepte l'aide offerte en toute connaissance de cause.

Nom : _____

Prénom : _____

(Lettres moulées)

(Lettres moulées)

Adresse : _____

Téléphone (s) où l'on peut vous joindre : _____

Adresse courriel (à votre discrétion) : _____

Date de naissance : _____

Nom du professionnel : Marc Gosselin, Ps.Éd.; #no de permis 18050-04

Signature : _____

Date : _____

Marc Gosselin, Psychoéducateur, no permis : #18050-04